



**États financiers consolidés**

## **GROUPE SPORTSCENE INC.**

Aux et pour les exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

**Table des matières**

---

Rapport de la direction .....3

Rapport des auditeurs indépendants .....4

États consolidés du résultat global .....5

États consolidés des variations des capitaux propres.....6

États consolidés de la situation financière ..... 7-8

États consolidés des flux de trésorerie..... 9-10

Notes afférentes aux états financiers consolidés ..... 11-62

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD**

### **DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière dans le rapport de gestion. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes et des pratiques comptables, ainsi que le recours au jugement et aux estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport de gestion et s'est assurée qu'elle concordait avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des contrôles internes, de sujets portant sur l'audit et de la présentation de l'information financière. Il revoit également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant. Le comité d'audit recommande les auditeurs indépendants, qui sont ensuite nommés par les actionnaires. Les auditeurs indépendants ont librement accès au comité d'audit. Les états financiers consolidés au 27 août 2017 et pour l'exercice terminé à cette date ont été audités par les auditeurs indépendants KPMG s.r.l./ S.E.N.C.R.L., dont le rapport est présenté ci-après.

Le président du conseil,  
Président et chef de la direction,



**Jean Bédard**

Boucherville, Canada, le 23 novembre 2017



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
Tour KPMG, Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3  
Canada

Téléphone (514) 840-2100  
Télécopieur (514) 840-2187  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Groupe Sportscene inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe Sportscene inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 27 août 2017 et au 28 août 2016, les états consolidés du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Groupe Sportscene inc. au 27 août 2017 et au 28 août 2016, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).



Le 23 novembre 2017  
Montréal, Canada

\*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114306

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse.  
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## États consolidés du résultat global

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens sauf pour le résultat par action et le nombre d'actions en circulation)

	27 août 2017	28 août 2016
	\$	\$
Produits (note 7)	95 085	84 551
Coût des produits vendus	30 924	26 882
Charges de vente et d'administration, excluant les amortissements (note 8)	56 577	53 535
Autres (gains) pertes (note 9)	(121)	(90)
Résultat avant frais financiers, amortissements, (revenu net) perte nette des coentreprises et entreprises associées et impôts sur le résultat	7 705	4 224
Amortissements (note 8)	4 842	4 387
Frais financiers (note 10)	800	715
(Revenu net) perte nette des coentreprises et entreprises associées (note 18)	(161)	78
	5 481	5 180
Résultat avant la charge d'impôt sur le résultat	2 224	(956)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (note 11)	766	(205)
Résultat net et résultat global	1 458	(751)
Résultat net et résultat global attribuables aux :		
Actionnaires de la Société	1 519	(622)
Participations ne donnant pas le contrôle	(61)	(129)
Résultat net et résultat global	1 458	(751)
Résultat par action (en dollars) (note 12) :		
De base	0,36	(0,15)
Dilué	0,36	(0,15)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation (en milliers) (note 12) :		
De base	4 165	4 165
Dilué	4 165	4 165

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## États consolidés des variations des capitaux propres des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions en circulation)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions (en milliers)	Capital- actions \$	Réserve au titre de la rémuné- ration à base d'actions \$	Résultats non distribués \$	Total \$		
Solde au 30 août 2015	4 165	3 551	420	28 279	32 250	148	32 398
Résultat net et résultat global	-	-	-	(622)	(622)	(129)	(751)
<i>Apports des et distributions aux actionnaires :</i>							
Rémunération à base d'actions	-	-	45	-	45	-	45
<i>Changement dans les participations dans des filiales :</i>							
Rachat d'actions appartenant aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(83)	(83)	13	(70)
Ajustement de la participation ne donnant pas le contrôle suite à l'émission d'actions en faveur de la Société	-	-	-	(51)	(51)	51	-
Juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle à la date du regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	35	35
Solde au 28 août 2016	4 165	3 551	465	27 523	31 539	118	31 657
Résultat net et résultat global	-	-	-	1 519	1 519	(61)	1 458
<i>Apports des et distributions aux actionnaires :</i>							
Rémunération à base d'actions	-	-	65	-	65	-	65
<i>Changement dans les participations dans les filiales :</i>							
Rachat d'actions appartenant aux détenteurs de participations ne donnant par le contrôle	-	-	-	(17)	(17)	(71)	(88)
Juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle à la date du regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	59	59
<b>Solde au 27 août 2017</b>	<b>4 165</b>	<b>3 551</b>	<b>530</b>	<b>29 025</b>	<b>33 106</b>	<b>45</b>	<b>33 151</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## États consolidés de la situation financière

au 27 août 2017 et au 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens)

	27 août 2017	28 août 2016
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 22)	3 720	1 888
Débiteurs (note 13)	5 601	5 645
Impôts à recevoir	52	164
Stocks (note 14)	2 322	2 026
Frais payés d'avance	656	410
Tranche courante des effets à recevoir (note 15)	551	282
Total des actifs courants	12 902	10 415
Effets à recevoir et autres actifs (note 15)	1 950	3 848
Immobilisations corporelles (note 16)	37 888	35 593
Actifs incorporels (note 17)	712	639
Actif d'impôt différé (note 11)	2 923	2 777
Investissements dans des coentreprises et entreprises associées (note 18)	4 023	3 852
Goodwill (note 19)	3 710	3 449
Total de l'actif	64 108	60 573

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## États consolidés de la situation financière (suite)

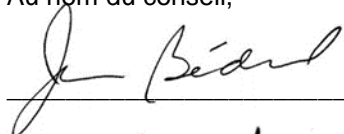
au 27 août 2017 et au 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens)

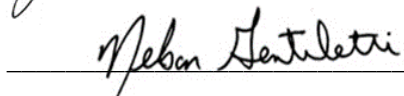
	27 août 2017	28 août 2016
	\$	\$
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Passifs courants		
Créiteurs et charges à payer	10 694	11 212
Provisions (note 9)	388	145
Impôts à payer	276	275
Produits et crédits différés	952	679
Tranche courante de la dette à long terme (note 20)	1 615	1 908
Total des passifs courants	13 925	14 219
Dette à long terme (note 20)	14 476	13 015
Produits et crédits différés	2 272	1 362
Passif d'impôt différé (note 11)	284	320
Total du passif	30 957	28 916
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 21)	3 551	3 551
Réserve au titre de la rémunération à base d'actions	530	465
Résultats non distribués	29 025	27 523
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	33 106	31 539
Participations ne donnant pas le contrôle	45	118
Total des capitaux propres	33 151	31 657
Engagements, garanties et éventualités (note 25)		
Événement postérieur (note 29)		
Total du passif et des capitaux propres	64 108	60 573

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



Jean Bédard, administrateur



Nelson Gentiletti, administrateur



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## États consolidés des flux de trésorerie

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
<b>Activités opérationnelles</b>		
Résultat net et résultat global	1 458	(751)
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :		
(Gain) perte sur cession d'immobilisations corporelles (note 9)	(343)	109
Perte sur dépréciation d'actifs non courants (note 9)	90	60
Gain sur regroupement d'entreprises (note 9)	(92)	(255)
Gain sur liquidation d'une coentreprise (note 9)	(84)	(55)
Autres pertes (gains) (note 9)	20	(52)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	4 771	4 269
Amortissement des actifs incorporels (note 8)	71	118
(Revenu net) perte nette des coentreprises et entreprises associées (note 18)	(161)	78
Dividendes reçus des coentreprises et des entreprises associées (note 18)	284	155
Rémunération à base d'actions (note 21b))	65	45
Frais financiers comptabilisés en résultat net	800	715
Intérêts payés	(786)	(700)
Impôt sur le résultat comptabilisé en résultat net	766	(205)
Impôts sur le résultat payés	(425)	(214)
	6 434	3 317
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, déduction faite des acquisitions et cessions de filiales (note 22)	220	1 141
	6 654	4 458
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation de la dette à long terme	3 375	2 441
Remboursement de la dette à long terme	(3 620)	(1 586)
Rachat d'actions appartenant aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(88)	(70)
	(333)	785

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## États consolidés des flux de trésorerie (suite)

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
<b>Activités d'investissement</b>		
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis (note 6)	5	(388)
Variation de l'encaisse affectée	-	325
Investissement dans des coentreprises et entreprises associées (note 18)	(90)	(399)
Rachat d'actions par une coentreprise (note 18)	-	245
Augmentation des effets à recevoir et autres actifs	(714)	(940)
Encaissement d'effets à recevoir	1 147	468
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 848)	(5 946)
Cessions d'immobilisations corporelles	2 153	285
Acquisitions d'actifs incorporels	(258)	(64)
Cession d'actifs incorporels	116	-
	<b>(4 489)</b>	<b>(6 414)</b>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 832	(1 171)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 888	3 059
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 720	1 888

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### Table des matières

<b>Note</b>		<b>Page</b>
1.	Description des activités	12
2.	Déclaration de conformité	12
3.	Principales méthodes comptables	12
4.	Modifications futures de méthodes comptables	24
5.	Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations	25
6.	Regroupements et cessions d'entreprises	27
7.	Produits	30
8.	Charges par nature	30
9.	Autres (gains) pertes	31
10.	Frais financiers	31
11.	Impôts sur le résultat	32
12.	Résultat par action	34
13.	Débiteurs	35
14.	Stocks	36
15.	Effets à recevoir et autres actifs	36
16.	Immobilisations corporelles	37
17.	Actifs incorporels	39
18.	Investissements dans des coentreprises et entreprises associées	40
19.	Goodwill	41
20.	Dette bancaire et dette à long terme	42
21.	Capitaux propres	45
22.	Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie	48
23.	Informations concernant la gestion du capital	49
24.	Informations à fournir concernant les instruments financiers	50
25.	Engagements, garanties et éventualités	54
26.	Transactions entre parties liées	55
27.	Informations sectorielles	57
28.	Périmètre de consolidation	60
29.	Événement postérieur	61

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 1. Description des activités

Groupe Sportscene inc. (la « Société » ou « Sportscene »), dont le siège social est situé au 1180, Place Nobel, bureau 102 à Boucherville (Québec), J4B 5L2, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 15 septembre 1983. Sportscene est une société publique depuis 1985 et ses actions sont transigées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole SPS.A. Les termes « Société » ou « Sportscene » désignent, selon le contexte, Groupe Sportscene inc. et/ou l'une ou plusieurs de ses filiales, coentreprises ou entreprises associées.

Sportscene exploite, depuis 1984, une chaîne de resto-bars d'ambiance sportive au Québec : La Cage – Brasserie sportive (« **La Cage** »). Axée sur l'esprit sportif, l'action et le divertissement en groupes, La Cage est implantée à la grandeur de la province de Québec. Outre l'exploitation, le franchisage et le développement de cette chaîne, les activités de restauration incluent la vente en épicerie de produits sous la marque « La Cage » et l'exploitation de deux restaurants de la bannière P.F.Chang's depuis le mois d'août 2015.

Par ailleurs, la Société perçoit des produits de location provenant de son parc immobilier et mène certaines activités complémentaires telles que la construction, l'organisation d'événements sportifs, le développement technologique et une usine de transformation alimentaire.

### 2. Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financières (« **IFRS** »). Les méthodes comptables précisées ci-dessous ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 23 novembre 2017.

### 3. Principales méthodes comptables

#### a) Base de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique. Ces états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation conformément aux IFRS. Ce mode de présentation suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités.

Comme il est expliqué à la note 24, la Société a obtenu au cours de l'exercice des modifications d'une de ses conventions de financement au niveau des clauses restrictives et du montant de crédit autorisé. De plus, l'échéance de la convention de financement a été prolongée jusqu'en septembre 2019. La direction estime qu'elle pourra financer adéquatement ses activités et respecter ses clauses restrictives au-delà des douze prochains mois.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### b) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société englobent les comptes des entités qu'elle contrôle. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les résultats d'opération des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans les états consolidés du résultat global à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession, selon le cas. Lorsque nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales de façon à harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la Société. En vertu des principes de consolidation, toutes les transactions et soldes entre les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont éliminés.

#### i) *Participations ne donnant pas le contrôle*

Une filiale qui n'est pas détenue en totalité par Groupe Sportscene inc. donne lieu à des participations ne donnant pas le contrôle qui sont présentées séparément aux états consolidés de la situation financière et aux états consolidés du résultat global. Le résultat global des filiales est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle au prorata de leur actionnariat, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour ces dernières.

#### ii) *Changements dans les participations dans des filiales*

Les changements dans les participations de la Société dans des filiales qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres. La valeur comptable des participations de la Société et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte des changements des participations relatives dans les filiales. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres et est attribué aux propriétaires de la Société.

#### iii) *Fonds national de publicité*

En vertu des conditions du contrat de franchise, les franchisés versent des redevances au Fonds national de publicité, en fonction de leurs revenus. Ces sommes sont encaissées par la Société en sa qualité de franchiseur-mandataire et doivent être utilisées exclusivement pour des programmes de publicité et de promotion, puisqu'elles sont planifiées et engagées pour promouvoir la franchise La Cage à l'échelle nationale, au bénéfice de tous les franchisés. Les redevances encaissées par la Société pour le compte du Fonds national de publicité ne sont pas comptabilisées dans les états consolidés du résultat global de la Société. L'actif net du Fonds national de publicité est plutôt présenté dans les effets à recevoir et autres actifs ou dans les créditeurs et charges à payer, selon que le solde est positif ou négatif.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### b) Périmètre de consolidation (suite)

##### *iv) Coentreprises et entreprises associées*

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société convient avec d'autres parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, c'est-à-dire que les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant aux activités de la coentreprise requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable.

La participation dans les coentreprises et entreprises associées est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et est initialement comptabilisée au coût et inclut les mises de fonds initiales faites sous forme d'avances. Les états financiers consolidés englobent la quote-part de la Société dans les produits et les charges et les variations des capitaux propres des coentreprises et entreprises associées.

Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes excède sa participation dans les coentreprises et entreprises associées, la valeur comptable de cette participation est ramenée à zéro et les pertes supplémentaires cessent d'être comptabilisées, sauf si la Société a une obligation ou a versé des paiements au nom de l'entreprise détenue.

Les profits latents qui découlent de transactions conclues avec les coentreprises et entreprises associées sont déduits de la participation à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise détenue. Les pertes latentes sont éliminées de la même manière que les profits latents, mais seulement dans la mesure où il n'y a aucune indication de dépréciation.

#### c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie de chaque acquisition correspond à la juste valeur (à la date d'acquisition) des actifs cédés, des passifs engagés ou assumés et des capitaux propres émis par la Société en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

Les justes valeurs provisoires attribuées à une date de clôture sont déterminées de façon définitive dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### c) Regroupements d'entreprises (suite)

Les coûts d'acquisition liés à un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges aux états consolidés du résultat global dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés.

Lors des regroupements d'entreprises, la Société réévalue la participation qu'elle détenait précédemment dans les parts de capitaux propres de l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire à la date d'obtention du contrôle) et comptabilise un gain ou une perte en résultat net.

Tous les actifs et passifs de l'entreprise acquise qui respectent les critères de constatation de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* sont constatés à la juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des éléments suivants :

- les actifs et passifs d'impôt différé sont constatés et mesurés conformément à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*;
- les passifs ou instruments de capitaux propres liés au remplacement d'attribution par la Société de la rémunération à base d'actions de l'entité acquise sont mesurés conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*; et
- les actifs classés comme étant destinés à la vente conformément à l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* sont mesurés conformément à cette norme.

#### d) Comptabilisation des produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, et sont réduits du montant des retours et rabais accordés aux clients.

##### i) Produits tirés des franchises

Les produits tirés des franchises incluent les droits d'entrée et les redevances. Chaque service est évalué à sa juste valeur. Les droits d'entrée des franchises sont comptabilisés à titre de produits lorsque tous les engagements importants de la convention de franchise sont remplis. Les redevances des franchises, fondées sur leurs revenus, sont comptabilisées lorsque les ventes en restaurant sont réalisées.

##### ii) Produits de restauration

Les produits sont constatés lorsque le service a été rendu au consommateur et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### d) Comptabilisation des produits (suite)

##### iii) Ventes de produits en épicerie

Les produits tirés des ventes de produits en épicerie sont comptabilisés à la livraison, lorsque le droit de propriété est transféré et lorsque le recouvrement de la contrepartie est raisonnablement assuré.

##### iv) Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de manière fiable, les produits et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de travaux à la fin de la période considérée, mesuré sur la base de la proportion des coûts engagés pour les travaux effectués à ce jour par rapport aux coûts totaux estimés du contrat.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut être estimé de manière fiable, des produits de construction équivalents aux coûts engagés sont constatés aux états consolidés du résultat global s'il est probable que l'ensemble des coûts engagés seront recouverts. Les coûts de construction sont passés en charge dans la période où ils sont engagés. Les facturations progressives selon le contrat qui excèdent les coûts engagés au cours de la période sont comptabilisées aux états consolidés de la situation financière au poste « produits et crédits différés ». À la fin du contrat de construction, l'excédent de la facturation sur les coûts de construction est constaté dans les produits de construction.

Lorsqu'il est probable que l'ensemble des coûts d'un contrat excéderont les produits devant être générés par ce contrat, la perte prévue est immédiatement passée aux états consolidés du résultat global.

##### v) Autres produits

Les produits d'organisation d'événements sportifs et autres produits sont constatés lorsque le service a été rendu au consommateur et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

#### e) Rabais des fournisseurs

Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs constituent une réduction de prix des marchandises achetées auprès des fournisseurs et sont comptabilisées en réduction du coût des produits vendus et des stocks connexes. Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs par le franchiseur en vertu des ententes d'approvisionnement sont constatées dans les produits de restauration.



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### f) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt, liée aux charges courantes est portée en réduction des charges connexes. L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt à l'investissement, liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles est portée en réduction du coût de ces dernières. Elle est comptabilisée au résultat net selon les mêmes méthodes, les mêmes durées et les mêmes taux que les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

#### g) Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options d'achat d'actions attribuées à son personnel. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits et la contrepartie est comptabilisée en augmentation de la réserve au titre de la rémunération à base d'actions aux états consolidés des variations des capitaux propres. Lorsque les options d'achat d'actions sont levées, la somme de la contrepartie versée par l'employé et la tranche déjà créditée à la réserve au titre de la rémunération à base d'actions sont portées au crédit du capital-actions.

#### h) Régime de retraite à cotisations définies

Un régime de retraite à cotisations définies est un régime pour lequel la Société verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation de verser des cotisations supplémentaires. La charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies correspond aux cotisations versées par la Société et est comptabilisée au résultat net lorsque les services sont rendus par les employés.

#### i) Résultat par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont obtenus en divisant le résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de la Société pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A de base et par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A dilué, respectivement.

Le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A dilué est calculé comme si toutes les options dilutives avaient été exercées à la plus tardive des deux dates suivantes, soit la date de début de la période visée ou la date d'octroi, selon la méthode du rachat d'actions, et que le produit réputé de l'exercice de telles options dilutives avait été utilisé pour racheter des actions ordinaires au prix moyen du marché pour la période.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### j) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements susceptibles de réalisation relativement rapide, achetés trois mois ou moins avant la date d'échéance ou qui sont rachetables en tout temps et dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif.

#### k) Stocks

Les stocks de nourriture, boissons et fournitures diverses sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation. Le coût correspond au coût d'acquisition, déduction faite des contreparties reçues des fournisseurs.

#### l) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composantes présentant des durées de vie différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes qui sont amorties distinctivement.

Les projets en cours, dont le coût inclut les coûts d'emprunt, ne sont pas amortis tant que les actifs ne sont pas mis en service. Les terrains ne sont pas amortis.

Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle, qui correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable de l'actif, est porté au résultat net au poste « Autres (gains) pertes ».

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimée et est déterminé selon les méthodes et taux annuels ou périodes suivants :

	Méthodes	Taux ou périodes
Bâtiments (incluant les composantes)	Linéaire	5 à 50 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier et équipement	Linéaire et dégressive	10 à 30 %
Matériel roulant	Dégressive	30 %

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### l) Immobilisations corporelles (suite)

Les durées d'utilité estimées, les méthodes d'amortissement, les taux et les valeurs résiduelles sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les actifs acquis en vertu de contrats de location-financement sont amortis selon les mêmes méthodes et mêmes durées et taux que les autres actifs de la même catégorie, ou sur la durée du bail correspondante lorsque sa durée est plus courte que la durée d'utilité estimative.

#### m) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, c'est-à-dire des actifs qui nécessitent une période de temps importante avant de pouvoir être utilisés, sont incorporés au coût de ces actifs jusqu'à ce que ces actifs soient dans l'état nécessaire pour être utilisés de la manière prévue.

Dans le cas où la Société n'a pas d'emprunt directement attribuable à l'acquisition d'actifs qualifiés, le taux de capitalisation correspond à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt.

Tous les autres coûts d'emprunt sont passés au résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

#### n) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont des actifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises ou d'actifs acquis séparément. Le coût des actifs incorporels acquis lors de regroupements d'entreprises correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

---

	Périodes
Technologie	1 à 5 ans
Bail emphytéotique	19 ans
Marques de commerce	5 à 15 ans
Autres actifs incorporels	5 à 12 ans

---

Les durées d'utilité estimatives et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### n) Actifs incorporels (suite)

Les licences de loterie vidéo ont une durée d'utilité indéterminée puisqu'elles résultent d'un droit contractuel sans date d'échéance. Elles ne sont pas amorties, mais sont soumises à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment s'il y a une indication de dépréciation. La durée d'utilité indéterminée est revue annuellement afin d'apprécier si elle est toujours justifiable.

#### o) Dépréciation d'actifs à long terme

À chaque date de clôture, la Société revoit la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et actifs incorporels afin de déterminer s'il y a une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Quand il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, la Société doit estimer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle appartient l'actif. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des UGT prises isolément; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par l'application d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques. Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et est par la suite imputée aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité ou le groupe d'UGT.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif ou cette UGT au cours de périodes antérieures. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### p) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation détenue antérieurement par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur des éléments identifiables de l'actif acquis et du passif pris en charge.

Le goodwill découlant de l'acquisition des filiales est présenté séparément aux états consolidés de la situation financière. Le goodwill découlant de l'acquisition de participations dans des coentreprises et entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence est inclus dans l'investissement net des coentreprises et entreprises associées.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chaque UGT de la Société susceptible de bénéficier des synergies du regroupement. Le regroupement d'UGT auquel a été affecté le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment, s'il y a une indication que l'UGT pourrait avoir subi une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans une période ultérieure.

#### q) Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comprennent l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont portés en résultat sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments constatés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, dans lesquels cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, selon la comptabilisation de l'élément auquel ils se rattachent. Si les impôts exigibles ou différés découlent de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est incluse dans la comptabilisation du regroupement.

L'impôt exigible comprend le montant d'impôt payable ou recevable au titre du résultat imposable de période, en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture, ainsi que les ajustements à l'impôt payable ou recevable d'années antérieures. Quant à l'actif ou au passif d'impôt exigible, il tient compte des versements anticipés effectués durant la période.

Le résultat imposable de la période diffère du résultat avant impôts présenté aux états consolidés du résultat net et du résultat global, car il exclut des éléments de produits et de charges qui seront imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont ni imposables ni déductibles, et inclut des éléments de produits et de charges d'exercices précédents qui sont imposables ou déductibles au cours du présent exercice.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### q) Impôts sur le résultat (suite)

L'impôt différé est constaté sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs présentés dans les états consolidés de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes utilisées aux fins d'impôt.

Aucun impôt différé n'est toutefois constaté pour les éléments suivants :

- Différences temporelles lors de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le résultat comptable ou imposable; et
- Différences temporelles imposables découlant de la comptabilisation initiale du goodwill.

L'impôt différé est calculé en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront réalisés et cette probabilité est révisée à chaque date de clôture.

#### r) Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et avantages relativement à la propriété sont transférés au preneur. Tous les autres contrats de location sont considérés comme des contrats de location simple.

#### i) Constatation en résultat net

En tant que bailleur, les revenus de location provenant de contrats de location simple sont constatés linéairement sur la durée du contrat. En tant que preneur, les loyers sont constatés aux résultats linéairement sur la durée du contrat.

Les paiements incitatifs reçus relativement aux coûts d'aménagement des locaux ainsi que les loyers gratuits sont comptabilisés dans les produits et crédits différés et sont constatés linéairement sur la durée du contrat de location en réduction de la charge de loyer.

Les loyers conditionnels aux produits de restauration sont constatés en résultat net dans la même période que les produits correspondants.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### r) Contrats de location (suite)

##### ii) Classement à l'état de la situation financière

Les actifs acquis au moyen de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés au moindre de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles. Le passif correspondant est classé dans la dette à long terme en tant qu'obligations découlant d'un contrat de location-financement.

Les versements de loyer sont répartis entre les frais d'intérêts et les remboursements de capital de la dette correspondante de façon à dégager un taux d'intérêt constant applicable au solde de la dette.

#### s) Instruments financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui donnent lieu à un actif financier ou à un passif financier. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction et leur évaluation subséquente dépend de leur classement selon les catégories suivantes :

- La trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse affectée, les débiteurs ainsi que les effets à recevoir sont classés comme étant des prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur;
- Les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme sont classés comme étant d'autres passifs financiers. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### t) Provisions

Les provisions sont des passifs de la Société dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la clôture de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et des incertitudes liées à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### t) Provisions (suite)

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un montant à recevoir est comptabilisé comme un actif si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

### 4. Modifications futures de méthodes comptables

Un certain nombre de nouvelles normes et modifications aux normes existantes publiées par l'IASB qui sont obligatoires, mais qui ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice se terminant le 27 août 2017, n'ont pas été appliquées aux fins de la préparation de ces états financiers consolidés. Plusieurs de ces normes ne s'appliquent pas à la Société ou n'ont aucune incidence sur ses états financiers consolidés, à l'exception de celles-ci :

Norme / Interprétation	Applicable à l'exercice ouvert le :
Modifications de l'IAS 7, <i>Tableaux des flux de trésorerie</i> , « modifications d'IAS 7 »	1 <sup>er</sup> septembre 2017
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (« IFRS 9 »)	1 <sup>er</sup> septembre 2018
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i> (« IFRS 15 »)	1 <sup>er</sup> septembre 2018
IFRS 16, <i>Contrat de location</i> (« IFRS 16 »)	1 <sup>er</sup> septembre 2019

- En janvier 2016, d'IASB a publié les modifications d'IAS 7 qui imposeront de fournir des informations spécifiques concernant les mouvements de certains passifs dans le tableau des flux de trésorerie. Ces modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, et leur application anticipée est permise. La Société envisage d'adopter l'IAS 7 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2017. La Société ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence importante sur les états financiers.
- Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9. La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'IFRS 9 met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. La Société envisage d'adopter l'IFRS 9 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2018. L'importance de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 4. Modifications futures de méthodes comptables (suite)

- Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, qui s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*. La norme contient un modèle unique qui s'applique aux contrats avec les clients et deux approches de comptabilisation des revenus : à un moment donné ou dans le temps. Le modèle dispose d'une analyse des transactions en cinq étapes sur une base contractuelle pour déterminer si, quand et combien les produits sont constatés. Des nouvelles estimations et les seuils de jugement ont été introduits, ce qui peut affecter la quantité et/ou le calendrier de revenus constatés. La Société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2018. L'importance de l'incidence qu'aura l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.
- En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, lequel remplace IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que plusieurs interprétations sur les contrats de location. IFRS 16 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et l'application anticipée est permise pour les sociétés qui appliquent également IFRS 15. IFRS 16 instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. En ce qui a trait aux exigences de comptabilisation pour le bailleur, IFRS 16 reprend en substance celles qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant la présentation d'informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. La Société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2019. L'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

### 5. Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'application des méthodes comptables décrites à la note 3 exige que la direction formule des estimations et des hypothèses concernant les valeurs comptables des actifs et des passifs. Les estimations et les hypothèses sont constamment remises en question et se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 5. Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

#### 5.1 Jugements critiques posés dans le cadre de l'application des méthodes comptables

L'application des méthodes comptables peut faire appel au jugement de la direction, qui se base sur son expérience passée et sur d'autres facteurs. Les jugements les plus critiques dans l'application des méthodes comptables sont les suivants :

##### a) Consolidation

La direction se base sur son jugement pour déterminer si elle détient le contrôle des entités pour lesquelles elle détient une participation. Afin de déterminer si elle détient le contrôle, la direction prend en considération les facteurs suivants; la raison d'être et la conception de l'entité, la nature des activités, la façon dont sont prises les décisions, les droits qui lui confèrent ou non la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, la question de savoir si elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et le fait qu'elle a ou non la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Si la direction détermine qu'elle a le contrôle sur les entités ces dernières sont considérées comme étant une filiale et sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société.

##### b) Dépréciation d'actifs

À chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée d'utilité déterminée présentent des indicateurs de dépréciation ou de reprise de perte de valeur. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique. Au 27 août 2017, la direction a établi qu'il existait des indicateurs de dépréciation pour certaines de ces UGT et a effectué un test de dépréciation lequel n'a mené à la constatation d'aucune perte de valeur (note 9) (60 000 \$ en 2016).

#### 5.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

##### a) Regroupements d'entreprises

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge à la date d'acquisition.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 5. Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

#### 5.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

##### b) Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation annuel. Le goodwill est testé au niveau du groupe d'UGT « Restauration – La Cage ». Les principales hypothèses utilisées pour estimer la valeur d'utilité du groupe d'UGT « Restauration – La Cage » aux fins de ce test de dépréciation sont présentées à la note 19.

##### c) Dépréciation des actifs non courants

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, les investissements dans des coentreprises et entreprises associées et les effets à recevoir et avances sont examinés à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la Société pose des hypothèses relatives aux résultats opérationnels futurs. Bien que la Société détermine les hypothèses en fonction de l'information du marché disponible au moment de l'évaluation, les résultats réels peuvent différer.

### 6. Regroupements et cessions d'entreprises

#### a) Regroupements d'entreprises

##### Exercice 2017

Le 29 août 2016, la Société a acquis une participation supplémentaire de 27,5 % de 2621-4288 Québec inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Sherbrooke (secteur « Restauration »). Auparavant détenue à 36,25 %, la Société a obtenu le contrôle de cette entité, soit 63,75 % des droits de vote. Le 28 novembre 2016, la Société a acquis une participation supplémentaire de 36,25 % de cette même filiale, devenant ainsi l'unique actionnaire.

Le 29 août 2016, la Société a également acquis une participation supplémentaire de 50 % de Gestion Orijodan inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Ste-Thérèse (secteur « Restauration »). Suivant cette transaction, la Société devient l'unique actionnaire.

Le 30 janvier 2017, la Société a acquis une participation supplémentaire de 50 % de 3206921 Canada inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Pointe-Claire (secteur « Restauration »). Suivant cette transaction, la Société devient l'unique actionnaire.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 6. Regroupements et cessions d'entreprises (suite)

#### a) Regroupements d'entreprises (suite)

Le montant total de la contrepartie en espèces versée pour ces regroupements d'entreprises est de 255 000 \$. La Société avait déjà fait, en 2015, un dépôt relativement à un des regroupements d'entreprises, au montant de 150 000 \$.

La réévaluation à la juste valeur des participations détenues antérieurement a donné lieu à un gain de 92 000 \$, lequel a été comptabilisé à l'état du résultat global au poste « Autres (gains) pertes ».

Le montant de la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition a été évalué à la juste valeur de la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, laquelle s'élève à 59 000 \$.

Ces regroupements d'entreprises ont donné lieu à un goodwill étant donné que la contrepartie versée tenait compte des synergies qui permettront d'accroître la rentabilité. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill, car ils ne remplissent pas les critères de comptabilisation des actifs incorporels.

Pour l'exercice terminé le 27 août 2017, les entreprises acquises ont contribué à hauteur de 4 753 000 \$ aux produits et ont généré une perte nette de 289 000 \$. Si les acquisitions d'entreprises avaient toutes eu lieu le 29 août 2016, les entreprises acquises auraient contribué à hauteur de 5 541 000 \$ aux produits, et généré une perte nette de 337 000 \$.

#### **Exercice 2016**

Le 31 août 2015, la Société a acquis une participation supplémentaire de 25 % de 7002629 Canada inc., laquelle exploite un kiosque Fan Club dans un complexe sportif (secteur « Restauration »). Suite à cette transaction, la Société a obtenu le contrôle de cette entité, soit 75 % des droits de vote.

Le 30 novembre 2015, la Société a acquis une participation supplémentaire de 61,85 % de 2543-9985 Québec inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Drummondville (secteur « Restauration »). Suite à cette transaction, la Société a obtenu le contrôle de cette entité, soit 100 % des droits de vote.

La contrepartie totale en espèces pour ces transactions était de 538 000 \$.

La réévaluation à la juste valeur des participations détenues antérieurement a donné lieu à un gain de 255 000 \$, lequel a été comptabilisé à l'état du résultat global au poste « Autres (gains) pertes ». La juste valeur des participations détenues antérieurement a été établie à 364 000 \$.

Le montant de la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition a été évalué à la juste valeur de la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, et s'élève à 35 000 \$.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 6. Regroupements et cessions d'entreprises (suite)

#### a) Regroupements d'entreprises (suite)

Ces regroupements d'entreprises ont donné lieu à un goodwill étant donné que la contrepartie versée tenait compte des synergies qui permettront d'accroître la rentabilité. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill, car ils ne remplissent pas les critères de comptabilisation des actifs incorporels.

La juste valeur de l'actif net acquis, à la date d'acquisition, pour les regroupements d'entreprises décrits précédemment se répartit comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Éléments d'actif acquis :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	110	150
Débiteurs	181	112
Autres éléments d'actif courant	125	82
Immobilisations corporelles	2 194	586
Actifs incorporels	145	-
Actifs d'impôts futurs	461	46
Goodwill (non déductible fiscalement)	261	657
	<b>3 477</b>	1 633
Éléments de passif pris en charge :		
Éléments de passif courant	900	247
Dette à long terme	1 399	84
Effets à payer à la Société	1 197	353
Passif d'impôts futurs	51	12
	<b>3 547</b>	696
Actif net acquis à la juste valeur	<b>(70)</b>	937
Contrepartie en espèces		
Dépôt versé antérieurement	105	538
Participations déjà détenues dans les coentreprises (note 18)	150	-
	<b>(476)</b>	109
Gain sur regroupements d'entreprises réalisés par étapes	92	255
Juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle	59	35
	<b>(70)</b>	937

#### b) Cession d'entreprises

Le 3 avril 2017, la Société a disposé de la totalité des actifs de La Cage de Thetford Mines (secteur « Restauration ») pour une contrepartie à recevoir de 50 000 \$.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 7. Produits

	2017	2016
	\$	\$
Franchises	2 488	2 544
Restauration	78 590	65 426
Produits vendus en épicerie	8 384	9 656
Location	1 728	1 745
Construction	1 919	387
Autres	1 976	4 793
	<b>95 085</b>	<b>84 551</b>

### 8. Charges par nature

La répartition par nature de certaines charges des états consolidés du résultat global est comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Charges au titre du personnel		
Salaires et autres avantages à court terme	32 909	27 995
Régimes de retraite à cotisations définies	166	182
Rémunération à base d'actions	65	45
Indemnités de fin de contrat de travail	122	-
Aide gouvernementale	(1 708)	(1 123)
	<b>31 554</b>	<b>27 099</b>
Autres charges de vente et d'administration	<b>25 023</b>	<b>26 436</b>
Charges de vente et d'administration, excluant les amortissements	<b>56 577</b>	<b>53 535</b>
Amortissements		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 16)	4 771	4 269
Amortissement des actifs incorporels (note 17)	71	118
	<b>4 842</b>	<b>4 387</b>

Les autres charges de vente et d'administration incluent notamment, mais de façon non limitative, les frais d'occupation des locaux, les frais de marketing et les frais d'exploitation des divers secteurs d'opération.

De plus, la Société reçoit des crédits d'impôt relatifs à la déclaration des pourboires et des crédits pour apprentissage en milieu de travail à titre d'aide gouvernementale. Le montant de cette aide gouvernementale est porté en réduction des salaires et autres avantages à court terme.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 9. Autres (gains) pertes

	2017	2016
	\$	\$
Dépréciation d'immobilisations corporelles (note 5.1b))	-	60
Dépréciation d'effets à recevoir	90	-
Charge sur provision pour résiliation de baux <sup>(1)</sup>	288	145
(Gain) perte sur cession d'immobilisations corporelles <sup>(2)</sup>	(343)	109
Gain sur regroupements d'entreprises (note 6)	(92)	(255)
Gain sur liquidation d'une coentreprise (note 18)	(84)	(55)
Coûts de restauration des sites	5	(19)
Autres pertes (gains)	15	(75)
	<b>(121)</b>	<b>(90)</b>

(1) Une provision pour résiliation de baux au montant de 388 000 \$ a été comptabilisée au 27 août 2017, en raison de la fermeture de deux restaurants corporatifs et du déménagement d'un restaurant avant l'échéance du bail (145 000 \$ au 28 août 2016). Au cours de l'exercice terminé le 27 août 2017, la société a payé une somme de 45 000 \$ et renversé une provision de 100 000 \$.

(2) Au cours de l'exercice terminé le 27 août 2017, la Société a procédé à la vente d'un immeuble ainsi que des actifs servant à la vente de nourriture et de boissons sur des sites d'événements sportifs et culturels.

### 10. Frais financiers

	2017	2016
	\$	\$
Intérêts sur dette à long terme	663	568
Autres frais financiers	133	144
Perte de change	4	3
	<b>800</b>	<b>715</b>

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 11. Impôts sur le résultat

La charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat se compose des éléments suivants :

	2017	2016
	\$	\$
Exigibles	538	446
Différés :		
Création et renversement de différences temporelles	210	(633)
Ajustement relatif aux exercices précédents	18	(18)
	228	(651)
	766	(205)

Le tableau qui suit présente un rapprochement des impôts sur le résultat aux taux prévus par la loi et des impôts sur le résultat inscrit :

	2017	2016
	\$	\$
Résultat avant la charge d'impôt sur le résultat	2 224	(956)
Revenu net (perte nette) des coentreprises et entreprises associées	(161)	78
	2 063	(878)
Taux d'imposition statutaires prévus par la loi	26,8 %	26,9 %
Impôts sur le résultat aux taux prévus par la loi	553	(236)
Écarts permanents	21	43
Actif d'impôt différé non reconnu	125	-
Ajustement relatif aux exercices précédents	18	(18)
Autres	49	6
Total des impôts sur le résultat	766	(205)



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 11. Impôts sur le résultat (suite)

#### Actifs et passifs d'impôt différé

	2017	2016
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	2 923	2 777
Passifs d'impôt différé	284	320
<b>Actif net d'impôt différé</b>	<b>2 639</b>	<b>2 457</b>

Les principales composantes et les variations des actifs et des passifs d'impôt différé comptabilisés sont les suivantes :

	Solde au 28 août 2016	En résultat net	Regroupements d'entreprises (note 6)	Solde au 27 août 2017
	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	1 924	(213)	450	2 161
Produits et crédits différés et provisions	860	126	-	986
Immobilisations corporelles	(86)	167	(20)	61
Actifs incorporels et autres éléments d'actifs	(102)	(114)	(14)	(230)
Autres débiteurs	(139)	(194)	(6)	(339)
<b>Actif net d'impôt différé</b>	<b>2 457</b>	<b>(228)</b>	<b>410</b>	<b>2 639</b>

L'actif net d'impôt différé de la Société est de 2 639 000 \$, lequel inclut un montant de 2 161 000 \$ pour des pertes fiscales reportables. Compte tenu de la croissance des revenus suite au repositionnement de la bannière La Cage et des prévisions budgétaires, la direction juge qu'il est probable que cet actif d'impôt différé pourra être recouvré.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 11. Impôts sur le résultat (suite)

#### Pertes fiscales à reporter

La Société dispose de reports de pertes autres qu'en capital, pour lesquels elle a comptabilisé des actifs d'impôt différé dont elle peut se servir pour réduire le revenu imposable des exercices à venir ainsi que les impôts sur le résultat, au plus tard au cours des années d'imposition suivantes :

Années d'imposition	Pertes fiscales	
	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2027	23	60
2028	17	31
2029	57	58
2030	-	-
2031	69	71
2032	568	584
2033	423	436
2034	500	385
2035	2 726	2 475
2036	2 485	2 449
2037	1 496	1 058

#### Actif d'impôt différé non comptabilisé

La Société dispose de pertes d'exploitation fiscales reportées en avant de 472 000 \$. Les actifs d'impôt différé d'un montant de 125 000 \$ se rapportant à ces pertes n'ont pas été comptabilisés puisqu'il n'est pas probable que la Société dispose d'un bénéfice imposable futur lui permettant d'utiliser l'avantage fiscal.

### 12. Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

Le résultat par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation redressé pour tenir compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 12. Résultat par action (suite)

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué :

	2017	2016
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A (en milliers de dollars canadiens)	1 519	(622)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	4 165	4 165
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en milliers)	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A dilutives en circulation (en milliers)	4 165	4 165
Résultat par action (en dollars canadiens)		
De base	0,36	(0,15)
Dilué	0,36	(0,15)

Pour l'exercice terminé le 27 août 2017, toutes les options d'achat d'actions avaient un effet anti-dilutif et elles ont été exclues du calcul du résultat dilué par action puisque leur prix de levée est supérieur à la moyenne du cours des actions pendant l'exercice.

### 13. Débiteurs

	27 août 2017	28 août 2016
	\$	\$
Débiteurs		
Comptes à recevoir	402	1 114
Crédits d'impôt à recevoir	1 514	1 297
Rabais-volume à recevoir	455	626
Sommes à recevoir de coentreprises	1 568	580
Comptes à recevoir - produits vendus en épicerie	377	1 323
Autres débiteurs	1 285	705
	5 601	5 645

Au 27 août 2017, les débiteurs comprenaient des sommes dues par les clients pour les travaux de construction totalisant 1 371 000 \$ (99 000 \$ au 28 août 2016).

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 14. Stocks

	27 août 2017	28 août 2016
	\$	\$
Nourriture, boissons et fournitures diverses	1 807	1 690
Fournitures de construction	515	336
	<b>2 322</b>	<b>2 026</b>

Le montant passé en charges correspond au poste « coût des produits vendus » aux états consolidés du résultat global.

### 15. Effets à recevoir et autres actifs

	27 août 2017	28 août 2016
	\$	\$
Effets à recevoir et avances à des coentreprises portant intérêt à des taux fixes variant de 0 % à 8 %, sans modalités de remboursement, nets d'une provision de 90 000 \$ (300 000 \$ au 28 août 2016)	761	1 954
Effets à recevoir portant intérêt à des taux variant de 0 % à 8 %, sans modalités de remboursement	66	154
Solde de prix de vente, sans intérêt, remboursable par versements annuels, échéant en octobre 2021 <sup>(1)</sup>	333	-
Crédits d'impôts à recevoir	977	737
Avances au Fonds national de publicité	364	1 135
Dépôt sur acquisition d'entreprise	-	150
	<b>2 501</b>	<b>4 130</b>
Moins : la tranche courante	551	282
	<b>1 950</b>	<b>3 848</b>

(1) Le solde de prix de vente a été initialement comptabilisée à la juste valeur en fonction d'un taux d'actualisation de 20 %.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 16. Immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiments	Améliorations locatives	Mobilier et équipement	Matériel roulant	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>							
Solde au 30 août 2015	4 461	16 863	25 701	20 063	722	163	67 973
Acquisitions	-	112	2 756	2 942	187	742	6 739
Cessions	-	(6)	(3 671)	(3 702)	(21)	-	(7 400)
Acquisitions au moyen d'un regroupement d'entreprises (note 6)	-	-	311	275	-	-	586
Solde au 28 août 2016	4 461	16 969	25 097	19 578	888	905	67 898
Acquisitions	-	213	2 573	2 594	200	1 084	6 664
Cessions et fermetures	(695)	(1 607)	(1 686)	(2 467)	(416)	-	(6 871)
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises (note 6)	787	964	179	264	-	-	2 194
<b>Solde au 27 août 2017</b>	<b>4 553</b>	<b>16 539</b>	<b>26 163</b>	<b>19 969</b>	<b>672</b>	<b>1 989</b>	<b>69 885</b>
<b>Amortissement et pertes de valeur cumulés</b>							
Solde au 30 août 2015	-	4 765	16 823	12 825	568	-	34 981
Amortissement	-	656	2 061	1 498	54	-	4 269
Cessions	-	(4)	(3 501)	(3 479)	(21)	-	(7 005)
Dépréciation (note 9)	-	-	60	-	-	-	60
Solde au 28 août 2016	-	5 417	15 443	10 844	601	-	32 305
Amortissement	-	655	2 361	1 676	79	-	4 771
Cessions et fermetures	-	(914)	(1 581)	(2 184)	(400)	-	(5 079)
Dépréciation (note 9)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Solde au 27 août 2017</b>	<b>-</b>	<b>5 158</b>	<b>16 223</b>	<b>10 336</b>	<b>280</b>	<b>-</b>	<b>31 997</b>
<b>Valeur nette comptable</b>							
Au 28 août 2016	4 461	11 552	9 654	8 734	287	905	35 593
<b>Au 27 août 2017</b>	<b>4 553</b>	<b>11 381</b>	<b>9 940</b>	<b>9 633</b>	<b>392</b>	<b>1 989</b>	<b>37 888</b>

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 16. Immobilisations corporelles (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a soumis à des tests de dépréciation certaines immobilisations corporelles pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable et elle n'a comptabilisé aucune perte de valeur (60 000 \$ au 28 août 2016). La dépréciation liée aux immobilisations corporelles comptabilisée en 2016 s'expliquait par une baisse de rentabilité de certains restaurants pris individuellement, les UGT. Lorsqu'elle calcule la valeur d'utilité d'un restaurant, la Société actualise les flux de trésorerie projetés selon la durée d'utilité résiduelle du principal actif de l'UGT. Les ventes prévisionnelles reposent sur les résultats d'exploitation réels, les taux de croissance attendus du secteur et l'expérience de la direction. Les valeurs recouvrables des UGT soumises aux tests de dépréciation étaient fonction de la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, laquelle était déterminée à l'aide du taux d'actualisation avant impôt de 11 % (11 % au 28 août 2016). En 2016, la valeur recouvrable de l'UGT dépréciée était de 30 000 \$, laquelle correspondait à la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

La valeur nette comptable des actifs acquis en vertu de contrats de location-financement par catégorie est comme suit :

	27 août 2017	28 août 2016
	\$	\$
Améliorations locatives	369	480
Mobilier et équipement	204	243
	<b>573</b>	<b>723</b>

Les immobilisations corporelles incluent également des bâtiments donnés en location dans le cadre de contrats de location simple dont la valeur nette comptable s'élève à 2 908 000 \$ en 2017 (4 414 000 \$ en 2016). Ces ententes de location prévoient des paiements fondés sur les pourcentages de ventes annuelles et des loyers de base fixes. Les revenus comptabilisés au titre de ces contrats de location simple provenant des immeubles locatifs se sont élevés à 363 000 \$ en 2017 (373 000 \$ en 2016).

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 17. Actifs incorporels

	Techno- logies	Bail emphy- téotique	Marques de commerce	Licences de loterie vidéo	Autres	Total
<b>Coût</b>						
Solde au 30 août 2015	374	246	32	365	233	1 250
Acquisitions	21	-	-	-	43	64
Cessions	(329)	-	-	-	(24)	(353)
Solde au 28 août 2016	66	246	32	365	252	961
Acquisitions	150	-	-	-	109	259
Cessions	(45)	-	-	(215)	(4)	(264)
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises (note 6)	-	-	-	20	125	145
<b>Solde au 27 août 2017</b>	<b>171</b>	<b>246</b>	<b>32</b>	<b>170</b>	<b>482</b>	<b>1 101</b>
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde au 30 août 2015	324	96	17	-	118	555
Amortissement	7	13	2	-	96	118
Cessions	(328)	-	-	-	(23)	(351)
Solde au 28 août 2016	3	109	19	-	191	322
Amortissement	7	13	2	-	49	71
Cessions	-	-	-	-	(4)	(4)
<b>Solde au 27 août 2017</b>	<b>10</b>	<b>122</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>236</b>	<b>389</b>
<b>Valeur nette comptable</b>						
Au 28 août 2016	63	137	13	365	61	639
<b>Au 27 août 2017</b>	<b>161</b>	<b>124</b>	<b>11</b>	<b>170</b>	<b>246</b>	<b>712</b>

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 18. Investissements dans des coentreprises et entreprises associées

Les états financiers consolidés de la Société comprennent la quote-part des éléments d'actif, de passif, des revenus et des charges et des flux de trésorerie des coentreprises et d'entreprises associées. La quote-part revenant à la Société se résume comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Actifs		
Courants	2 259	2 424
Non courants	4 392	4 417
	<b>6 651</b>	<b>6 841</b>
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants <sup>(1)</sup>	2 022	1 946
Passifs non courants <sup>(1)</sup>	743	1 536
Capitaux propres	3 886	3 359
	<b>6 651</b>	<b>6 841</b>
	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Coût des produits vendus, charges de vente et d'administration (excluant les amortissements)	13 596	15 540
	12 711	14 789
Résultat avant frais financiers, amortissements et impôts sur le résultat	885	751
Amortissements et frais financiers	685	856
Résultats avant la charge d'impôts	200	(105)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	39	(27)
Revenu net (perte nette)	161	(78)

<sup>(1)</sup> Au 27 août 2017, les passifs courants et non courants incluent une dette à long terme (incluant la tranche courante) de 923 000 \$ (1 821 000 \$ au 28 août 2016).



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 18. Investissements dans des coentreprises et entreprises associées (suite)

	2017	2016
	\$	\$
Investissements dans l'actif net des coentreprises et entreprises associées au début de l'exercice	3 359	3 492
Quote-part des résultats nets	161	(78)
Moins : dividendes	(284)	(155)
	3 236	3 259
Mises de fonds	90	399
Rachat d'actions par une coentreprise	-	(245)
Gain sur liquidation d'une coentreprise (note 9)	84	55
Conversion d'investissements dans des coentreprises lors de regroupements d'entreprises réalisés par étapes (note 6)	476	(109)
Investissements dans l'actif net des coentreprises et entreprises associées à la fin de l'exercice	3 886	3 359
Présentés dans les :		
Investissements dans des coentreprises et entreprises associées	4 023	3 852
Créditeurs et charges à payer	(137)	(493)
	3 886	3 359

### 19. Goodwill

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill :

	27 août 2017	28 août 2016
	Total	Total
	\$	\$
Coût au début de l'exercice	3 844	3 187
Regroupements d'entreprises (note 6)	261	657
Coût à la fin de l'exercice	4 105	3 844
Pertes de valeur cumulées		
Au début de l'exercice	395	395
Pertes de valeur de l'exercice	-	-
Pertes cumulées à la fin de l'exercice	395	395
Valeur nette à la fin de l'exercice	3 710	3 449

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 19. Goodwill (suite)

#### Test de dépréciation du goodwill

Le goodwill acquis par suite de regroupements d'entreprises a été affecté à l'UGT « Restauration – La Cage », en fonction des avantages futurs attendus. La valeur comptable du goodwill au 27 août 2017 affecté à cette UGT est de 3 710 000 \$ (3 449 000 \$ au 28 août 2016).

Pour déterminer si le goodwill a subi une perte de valeur, la valeur comptable des groupes d'UGT (y compris le goodwill) est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable des groupes d'UGT se fonde sur la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La Société a procédé au test de dépréciation annuel du goodwill en date du 27 août 2017 et du 28 août 2016.

La valeur recouvrable estimée de l'UGT « Restauration – La Cage » a été déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et celle-ci était supérieure à sa valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été identifiée. La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été déterminée en fonction d'un multiple du bénéfice du marché qui a été appliqué au bénéfice normalisé de l'UGT « Restauration – La Cage ». Le multiple du bénéfice du marché a été établi à 11,3 fois (11,6 fois au 28 août 2016) d'après des sources externes de sociétés comparables exerçant leurs activités dans des secteurs semblables. Le bénéfice normalisé a été déterminé selon l'évaluation faite par la direction des tendances du marché compte tenu de données historiques provenant de sources internes et externes.

### 20. Dette bancaire et dette à long terme

#### a) Dette bancaire

La société dispose d'une marge de crédit autorisé totalisant 2 000 000 \$ (2 000 000 \$ en 2016) portant intérêt à taux de base majoré de 0,75 %. Au 27 août 2017, le montant disponible de la marge de crédit était de 1 675 000 \$ puisque 325 000 \$ était réservé pour des lettres de garanties émises (note 25b)). La marge de crédit n'était pas utilisée au 27 août 2017 et au 28 août 2016.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 20. Dette bancaire et dette à long terme (suite)

#### b) Dette à long terme

	<b>27 août 2017</b>	28 août 2016
	\$	\$
Emprunt hypothécaire portant intérêt au taux de base moins 1,50 %, remboursable par versements mensuels, échéant en juin 2036	<b>1 082</b>	1 258
Emprunts hypothécaires portant intérêt à divers taux fixes variant de 3,29 % à 4,77 %, remboursables par versements mensuels, échéant entre juin 2033 et septembre 2036	<b>7 973</b>	5 975
Emprunts bancaires portant intérêt au taux de base plus 1,00 %, remboursables par versements mensuels, échéant en septembre 2019	<b>6 649</b>	7 007
Solde de prix d'achat, sans intérêts, remboursable par versement annuels, échéant en juin 2020	<b>81</b>	108
Montant dû à des détenteurs de participation ne donnant pas le contrôle, sans intérêt ni modalités de remboursement	<b>172</b>	92
Obligations découlant de contrats de location-financement, portant intérêt à divers taux fixes et variables variant entre 4,77 % et 4,94 %, remboursables par versements mensuels, échéant de décembre 2017 à juin 2018	<b>138</b>	500
	<b>16 095</b>	14 940
Frais de financement différés	<b>(4)</b>	(17)
	<b>16 091</b>	14 923
Moins : la tranche courante	<b>(1 615)</b>	(1 908)
	<b>14 476</b>	13 015

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 20. Dette bancaire et dette à long terme (suite)

#### b) Dette à long terme (suite)

Au 27 août 2017, les remboursements de capital des emprunts hypothécaires et bancaires, tels que prévus aux conventions de financement, ainsi que les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-financement s'échelonnent comme suit :

	Emprunts hypothécaires et bancaires	Contrats de location- financement	Total
	\$	\$	\$
2018	1 478	140	1 618
2019	1 355	-	1 355
2020	4 926	-	4 926
2021	474	-	474
2022	489	-	489
2023 et suivantes	7 235	-	7 235
	15 957	140	16 097
Moins : le montant représentant les intérêts	-	(2)	(2)
	15 957	138	16 095
Moins : la tranche courante	(1 477)	(138)	(1 615)
	14 480	-	14 480
Moins : les frais de financement différés	(4)	-	(4)
	14 476	-	14 476

La valeur actualisée des paiements minimums de location pour les contrats de location-financement est comme suit :

	27 août 2017	28 août 2016
	\$	\$
Moins d'un an	140	363
Entre un et cinq ans	-	154
	140	517

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 20. Dette bancaire et dette à long terme (suite)

#### b) Dette à long terme (suite)

La quasi-totalité des éléments d'actif de la Société et de ses filiales, y compris les immobilisations, ont été cédés en garantie de la marge de crédit, des emprunts hypothécaires et bancaires et des obligations découlant de contrats de location-financement ainsi qu'une hypothèque mobilière flottante au montant de 32 000 000 \$, portant sur l'universalité des stocks, des débiteurs et des biens incorporels de la Société.

Selon les conditions des conventions rattachées à la dette à long terme, la Société est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de certaines conditions et le maintien de ratios financiers minimums, lesquels étaient respectés au 27 août 2017 (note 23).

### 21. Capitaux propres

#### a) Autorisé et émis

*Autorisé, en nombre illimité :*

Actions de catégorie A, participantes, donnant droit à dix (10) votes chacune, convertibles au gré du porteur en actions subalternes de catégorie B;

Actions subalternes de catégorie B, participantes, donnant droit à un (1) vote chacune et à un dividende par action égal au dividende déclaré sur les actions de catégorie A;

Actions privilégiées sans droit de vote, à dividende préférentiel cumulatif de 8 %, rachetables au gré de la Société ou du détenteur au prix de 2,25 \$ par action.

*Émis et payé :*

	<b>27 août 2017</b>	28 août 2016
	\$	\$
4 164 893 actions de catégorie A (4 164 893 en 2016)	<b>3 551</b>	3 551

Au cours des exercices 2017 et 2016, la Société n'a émis aucune nouvelle action de catégorie A en vertu du régime d'options d'achat d'actions.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 21. Capitaux propres (suite)

#### b) Régime d'options d'achat d'actions

Au cours de l'exercice 2017, la Société a modifié son régime d'options d'achat d'actions pour augmenter le total d'options disponibles pour octroi de 113 045. Par conséquent, au 27 août 2017, en vertu du régime d'options d'achat d'actions, 863 045 actions de catégorie A avec droit de vote ont été réservées à l'intention de dirigeants et d'administrateurs dont 98 489 options n'avaient toujours pas été octroyées au 27 août 2017 (152 444 options au 28 août 2016). Selon le régime, le prix de souscription de chaque option ne peut être inférieur au cours de clôture des actions le jour ouvrable précédant immédiatement le jour où l'option a été octroyée, moins toute décote permise en vertu des règles de la Bourse de croissance TSX. Les options peuvent être levées durant une période ne pouvant excéder dix (10) années à compter de la date d'octroi de l'option. Cependant, par le passé, la Société a octroyé ces options pour des périodes ne dépassant pas sept ans.

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation a fluctué comme suit :

	2017		2016	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
Au début de l'exercice	151 000	\$ 8,14	151 000	\$ 8,14
Octroyées	207 000	5,50	-	-
Exercées	-	-	-	-
Annulées	(40 000)	9,34	-	-
À la fin de l'exercice	318 000	6,27	151 000	8,14

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en circulation :

#### Au 27 août 2017

		Options en circulation		Options pouvant être exercées	
Prix de levée	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
5,50 \$	207 000	6,42	5,50 \$	-	-
6,40 \$	19 000	1,08	6,40 \$	14 250	6,40 \$
7,50 \$	34 000	0,67	7,50 \$	34 000	7,50 \$
8,25 \$	58 000	1,25	8,25 \$	43 500	8,25 \$
	318 000	4,54		91 750	7,68 \$

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 21. Capitaux propres (suite)

#### b) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au 28 août 2016

Options en circulation				Options pouvant être exercées	
Prix de levée	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
6,40 \$	19 000	2,08	6,40 \$	9 500	6,40 \$
7,50 \$	36 000	1,67	7,50 \$	27 000	7,50 \$
8,25 \$	60 000	2,25	8,25 \$	30 000	8,25 \$
9,50 \$	36 000	0,25	9,50 \$	36 000	9,50 \$
	151 000	1,61		102 500	8,32 \$

Au cours de l'exercice 2017, la Société a octroyé 207 000 nouvelles options d'achat d'actions de catégorie A (aucune option octroyée en 2016) en faveur des dirigeants et administrateurs. Les options sont acquises à raison de 100 % après quatre ans et deviendront caduques si elles ne sont pas exercées au plus tard sept ans à compter de la date de l'octroi.

Le tableau suivant résume les hypothèses utilisées pour calculer, au moyen du modèle Black-Scholes, la moyenne pondérée de la juste valeur à la date de l'octroi des options d'achat d'actions émises :

	2017
Nombre d'options d'achat d'actions	207 000
Juste valeur des options d'achats d'actions octroyées	1,65 \$
Prix des actions à la date d'attribution	5,50 \$
Prix d'exercice des options	5,50 \$
Taux de dividende	1,8 %
Volatilité prévue	43,6 %
Taux d'intérêt sans risque	1,08 %
Durée de vie prévue	4 ans

La volatilité prévue a été déterminée en fonction des données historiques.

Au cours de l'exercice 2017, un coût de rémunération de 65 000 \$ (45 000 \$ en 2016) a été comptabilisé aux états consolidés du résultat global.

#### c) Dividendes

Au cours de l'exercice financier terminé 27 août 2017, la Société n'a déclaré aucun dividende pour les actions de catégorie A (aucun dividende déclaré pour l'exercice terminé le 28 août 2016).

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 22. Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie

#### a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2017	2016
	\$	\$
Débiteurs	225	(627)
Stocks	(208)	(265)
Frais payés d'avance	(209)	36
Autres actifs	(240)	(138)
Créditeurs et charges à payer	(774)	2 221
Provisions	243	(530)
Produits et crédits différés	1 183	444
	220	1 141

#### b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans les états consolidés des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent :

	27 août 2017	28 août 2016
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 696	1 864
Placements temporaires <sup>(1)</sup>	24	24
	3 720	1 888

<sup>(1)</sup> Au 27 août 2017 et au 28 août 2016, les placements temporaires sont constitués de placements rachetables en tout temps dont le rendement était de 1,00 %.

#### c) Opérations sans effet sur la trésorerie

La Société a effectué les transactions d'investissement et de financement suivantes, n'ayant aucun effet sur la trésorerie, qui ne sont pas reflétées dans les états consolidés des flux de trésorerie :

	2017	2016
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles financées au moyen de :		
Créditeurs et charges à payer	595	905
Acquisition d'entreprise financée au moyen de :		
Effets à recevoir et autres actifs	150	-



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 23. Informations concernant la gestion du capital

La Société définit son capital par les capitaux propres et la dette à long terme (incluant la tranche courante), diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie, le cas échéant. Le capital se calcule ainsi :

	27 août 2017	28 août 2016
	\$	\$
Tranche courante de la dette à long terme	1 615	1 908
Dette à long terme	14 476	13 015
Endettement total	16 091	14 923
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 720	1 888
Endettement total net	12 371	13 035
Capitaux propres	33 151	31 657
Capital investi	45 522	44 692
Ratio d'endettement total net / capital investi	27,2 %	29,2 %

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Conserver une solide situation financière permettant de faire face aux incertitudes économiques et préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation;
- Préserver la capacité de la Société à poursuivre ses projets de croissance, incluant l'implantation de nouvelles Cages, les acquisitions d'entreprises, l'exploitation de nouveaux centres d'activités complémentaires et la poursuite de ses investissements dans la qualité et la modernité de ses infrastructures; et
- Conserver une structure du capital optimale afin de réduire le coût en capital.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements en fonction des changements qui affectent la conjoncture économique. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut racheter des actions, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, contracter, renégocier ou rembourser des dettes ou céder des actifs afin d'améliorer sa performance financière.

Les objectifs, politiques et procédures de la Société en matière de gestion du capital n'ont pas changé depuis le 28 août 2016.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 23. Informations concernant la gestion du capital (suite)

La Société assure le suivi du capital en fonction de divers ratios et indicateurs financiers, notamment l'endettement total net (ou l'encaisse nette des dettes) et le ratio d'endettement total net sur le capital investi total. La Société doit également respecter annuellement certaines restrictions imposées en vertu de certaines ententes avec ses créanciers. Ces restrictions se composent d'un BAIIA minimum, lequel est défini comme étant le résultat avant la charge d'impôt sur le résultat, auquel sont additionnés les frais financiers et les amortissements, ainsi qu'un ratio de dettes portant intérêt sur le BAIIA.

### 24. Informations à fournir concernant les instruments financiers

#### Juste valeur

En date du 27 août 2017 et du 28 août 2016, la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs ainsi que des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable, étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

La juste valeur d'une partie des effets à recevoir se rapproche de leur valeur comptable étant donné qu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux prévalant sur le marché. Toutefois, pour la majeure partie des effets à recevoir, la juste valeur n'a pu être déterminée étant donné qu'ils sont sans modalités de remboursement définies.

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de la valeur comptable, étant donné que les taux d'intérêt sont renégociés sur une base annuelle pour une partie de cette dette, qu'ils fluctuent en fonction du taux du marché ou qu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux prévalant sur le marché.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et occasionne, de ce fait, une perte financière pour la Société. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux débiteurs et aux effets à recevoir, lesquels n'incluent pas les crédits d'impôt à recevoir.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

#### Risque de crédit (suite)

Voici la composition des prêts et créances qui exposent la Société à un risque de crédit :

	27 août 2017	28 août 2016
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 720	1 888
Débiteurs	4 087	4 348
Effets à recevoir et autres actifs		
Sans modalités de remboursement définies	827	3 089
Échéant à moins d'un an	551	282
Échéant entre 1 et 5 ans	146	22
Échéant dans plus de 5 ans	-	-
	1 524	3 393
<b>Total des prêts et créances</b>	<b>9 331</b>	<b>9 629</b>

Les montants figurant à l'état consolidé de la situation financière sont présentés après déduction des provisions pour effet douteux et créances douteuses. La valeur comptable de ces actifs financiers constitue l'exposition maximale au risque de crédit de la Société.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés auprès d'institutions financières canadiennes, pour lesquelles la direction estime que le risque de crédit est minime.

Quant aux sommes à recevoir des coentreprises (débiteurs et effets à recevoir), la position de coentrepreneur de la Société lui permet d'exercer une certaine influence sur la recouvrabilité de ces débiteurs. Au 27 août 2017, les effets à recevoir de coentreprises et de sociétés liées se chiffrent à 761 000 \$, soit une proportion de 30,4 % du total des effets à recevoir et autres actifs (1 954 000 \$ et 47,3 % au 28 août 2016).

La Société établit une provision pour créances douteuses et effets douteux à chaque date de fin de période, en tenant compte de l'historique de crédit de débiteurs particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau considéré suffisant pour absorber les pertes sur créances potentielles. Une provision pour effet douteux s'élevant à 90 000 \$ est présentement comptabilisée (300 000 \$ au 28 août 2016) à l'égard des effets à recevoir. Au 27 août 2017, le solde de la provision pour créances douteuses est de 146 000 \$ (84 000 \$ au 28 août 2016).

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

#### Risque de crédit (suite)

Dans la mesure où les contributions reçues par le Fonds national de publicité dépasse les dépenses de publicité et de promotion assumées par le Fonds, les cotisations excédentaires sont comptabilisées dans le poste « Crédeurs et charges à payer » dans l'état consolidé de la situation financière. Dans certains cas, les dépenses de publicité et de promotion assumées peuvent dépasser les contributions reçues et recueillies. Dans de tels cas, les dépenses excédentaires sont comptabilisées dans le poste « Effets à recevoir et autres actifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux débiteurs est atténué du fait que les débiteurs font l'objet d'un suivi actif de la part de la direction de la Société. Au 27 août 2017, environ 60 % des débiteurs (85 % au 28 août 2016), excluant les crédits d'impôt à recevoir, datait de moins de 60 jours.

Les tableaux suivants présentent l'âge des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

	Au 27 août 2017				
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes à recevoir, rabais-volume, sommes à recevoir des coentreprises et autres débiteurs					
Dans les termes	2 358	93	156	140	2 747
En souffrance <sup>(1)</sup>	-	-	-	1 340	1 340
Total	2 358	93	156	1 480	4 087
Crédits d'impôt à recevoir					1 514
Total des débiteurs					5 601

	Au 28 août 2016				
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes à recevoir, rabais-volume, sommes à recevoir des coentreprises et autres débiteurs					
Dans les termes	3 455	252	251	99	4 057
En souffrance	-	-	-	291	291
Total	3 455	252	251	390	4 348
Crédits d'impôt à recevoir					1 297
Total des débiteurs					5 645

<sup>(1)</sup> La majeure partie des comptes à recevoir en souffrance provient d'une coentreprise ayant effectué des rénovations majeures et qui est en attente de son financement. Aucune provision pour créances douteuses n'est jugée requise concernant cette créance puisqu'elle a été encaissée après la fin d'exercice.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

#### Risque de taux d'intérêt

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuation du taux d'intérêt en raison de ses dettes portant intérêt à un taux variable. Au 27 août 2017, 7 731 000 \$ (8 265 000 \$ au 28 août 2016) de ladette à long terme était exposé aux fluctuations des taux d'intérêt.

Étant donné la composition actuelle de la dette (proportion de la dette portant intérêt à taux fixe par rapport à la proportion de la dette portant intérêt à taux variable), la Société n'a actuellement recours à aucun instrument financier visant à atténuer ce risque. Pour l'exercice terminé le 27 août 2017, si les taux d'intérêt avaient varié de 1 %, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la Société aurait été inférieur ou supérieur de 58 000 \$ (54 000 \$ en 2016).

#### Risque de change

Au 27 août 2017 et au 28 août 2016, les instruments financiers de la Société libellés en devises étrangères n'étaient pas significatifs et aucun instrument de couverture n'était utilisé afin d'atténuer le risque de fluctuation des taux de change.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse pas satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère son risque de liquidité par la gestion de sa structure de capital et du levier financier, comme il est décrit à la note 23. La Société gère également ce risque en tenant compte des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et en recourant également à sa marge de crédit disponible, si nécessaire, pour s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour respecter ses obligations. La suffisance des liquidités est évaluée en tenant compte des besoins saisonniers, des investissements planifiés et de l'échéance de la dette.

Au cours de l'exercice, la Société a obtenu des modifications d'une de ses conventions de financement. Dans un premier temps, le montant de crédit autorisé a été augmenté de 4 500 000 \$ afin de permettre à la Société de financer ses investissements en immobilisations et les acquisitions d'entreprises. De plus, l'échéance de la convention de financement a été prolongée jusqu'en septembre 2019. Les clauses restrictives ont été modifiées et seront revues au cours du deuxième trimestre 2018. Les clauses restrictives ont été respectées au cours de l'exercice et sont respectées au 27 août 2017. À la lumière des résultats de son repositionnement stratégique et de ses prévisions budgétaires, la direction est d'avis qu'il est probable qu'elle puisse renégocier sa convention de financement avec succès et que la Société continuera de faire les remboursements prévus sur ses dettes à long terme selon des conditions de remboursement normales.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 24. Informations à fournir concernant les instruments financiers (suite)

#### Risque de liquidité (suite)

Au 27 août 2017 et au 28 août 2016, la totalité des créiteurs et charges à payer vient à échéance au cours du prochain exercice. Les dates d'échéance de la dette à long terme et des engagements sont présentées aux notes 20 et 25, respectivement.

### 25. Engagements, garanties et éventualités

#### a) Location de propriétés

La Société a conclu des ententes pour la location de propriétés qui expirent à diverses dates jusqu'en mars 2077 et dont le total des paiements minimums exigibles s'élève à 55,5 millions \$. Certaines de ces ententes comprennent des clauses relatives au redressement périodique du loyer annuel et d'autres prévoient des paiements fondés sur les pourcentages de ventes annuelles. Les loyers minimums annuels, incluant une estimation des frais communs et autres frais accessoires en ce qui a trait aux baux en vigueur au 27 août 2017, sont les suivants :

	Engagements de la Société et de ses filiales	Quote-part de la Société dans les engagements des coentreprises
	\$	\$
<b>2018</b>	<b>5 873</b>	<b>595</b>
<b>2019</b>	<b>5 974</b>	<b>605</b>
<b>2020</b>	<b>5 884</b>	<b>616</b>
<b>2021</b>	<b>5 105</b>	<b>621</b>
<b>2022</b>	<b>4 493</b>	<b>355</b>
<b>2023 et suivantes</b>	<b>24 480</b>	<b>861</b>

Pour l'exercice terminé le 27 août 2017, la Société a comptabilisé en tant que charges un montant de 4 729 000 \$ (4 477 000 \$ au 28 août 2016) relativement aux contrats de location simple. Ce montant inclut des charges de 26 000 \$ (20 000 \$ au 28 août 2016) à titre de loyers conditionnels.

La Société a cédé à certains bailleurs des hypothèques mobilières d'un montant total de 1 940 000 \$. Ces hypothèques mobilières viennent à échéance de décembre 2018 à février 2027.

Au 27 août 2017, la Société n'a pas enregistré de passif relativement aux engagements en excédent de sa quote-part dans les coentreprises, étant donné que l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une coentreprise est peu probable.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 25. Engagements, garanties et éventualités (suite)

#### b) Engagement commercial

La Société a conclu des ententes commerciales qui viennent à échéance à diverses dates jusqu'en juin 2021, totalisant 2 497 000 \$ (3 201 000 \$ au 28 août 2016). De plus, la Société a fourni des lettres de garantie bancaire à divers fournisseurs, pour un montant total de 325 000 \$ (325 000 \$ en 2016).

#### c) Acquisition d'entreprise

La Société s'est engagée à acheter, pour un montant à être déterminé selon une formule établie entre les parties, une participation additionnelle de 40 % dans une coentreprise, exploitant un restaurant La Cage (voir note 29).

#### d) Cautionnements

La Société a cautionné les dettes de coentreprises d'un montant maximal de 942 000 \$ (1 846 000 \$ au 28 août 2016).

Au 27 août 2017, la Société n'a pas enregistré de passif relativement aux montants cautionnés sur les dettes étant donné que l'inexécution par la coentreprise de ses obligations est peu probable.

#### e) Litiges

La Société est impliquée dans des poursuites et réclamations associées aux activités courantes de l'entreprise. La direction est d'avis que l'issue de ces litiges n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière de la Société.

### 26. Transactions entre parties liées

Au 27 août 2017, la Société était contrôlée par deux actionnaires, lesquels détenaient directement ou indirectement 74 % des actions avec droit de vote de la Société. Les actions et droits de vote résiduels sont détenus par de multiples actionnaires dont aucun ne détenait un nombre de droit de vote important.

Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président Innovation et image de marque. Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 26. Transactions entre parties liées(suite)

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des opérations avec ses filiales et coentreprises. Conformément aux IFRS, toutes les opérations réalisées avec les filiales sont éliminées selon la méthode de la consolidation intégrale. En ce qui concerne les coentreprises, les profits et pertes non matérialisés sur la vente d'actifs sont éliminés en proportion du pourcentage de participation détenue par la Société dans la coentreprise. Toutes les transactions entre parties liées sont évaluées au prix du marché.

Tout dividende à être versé doit préalablement être approuvé par le conseil d'administration.

Le détail des transactions et des soldes entre la Société et ses parties liées est présenté ci-dessous.

				27 août 2017
	Coentreprises et entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Contrats de construction	818	-	-	818
Franchises	1 283	-	-	1 283
Location	317	-	-	317
Autres	835	-	-	835
	<b>3 253</b>	-	-	<b>3 253</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Rémunération et avantages du personnel	-	721	26	747
Rémunération à base d'actions	-	65	-	65
	-	<b>786</b>	<b>26</b>	<b>812</b>
<b>Autres transactions et soldes</b>				
Débiteurs	1 568	-	-	1 568
Effets à recevoir	761	-	-	761

				28 août 2016
	Coentreprises et entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Contrats de construction	58	-	-	58
Franchises	1 403	-	-	1 403
Location	338	-	-	338
Autres	1 134	-	-	1 134
	<b>2 933</b>	-	-	<b>2 933</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Rémunération et avantages du personnel	-	906	36	942
Rémunération à base d'actions	-	45	-	45
	-	<b>951</b>	<b>36</b>	<b>987</b>
<b>Autres transactions et soldes</b>				
Débiteurs	580	-	-	580
Effets à recevoir	1 954	-	-	1 954



# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

---

### 27. Informations sectorielles

Conformément à l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la Société fournit les informations sur ses secteurs en se fondant sur les indicateurs que la direction utilise pour évaluer le rendement de ces secteurs. La Société exerce ses activités dans trois secteurs isolables décrits ci-après. Chaque secteur offre des produits et des services différents et exige des stratégies de mise en marché différentes.

Le secteur de la restauration est engagé principalement dans l'exploitation, le franchisage et le développement de la chaîne de restaurants à thème La Cage, mais inclut également l'exploitation de la franchise P.F. Chang's au Québec et de kiosques dans les complexes sportifs. Le secteur du parc immobilier s'occupe de la gestion d'immeubles qui génèrent des revenus de location, incluant le complexe sportif. Le secteur des autres activités inclut certaines activités complémentaires afin de supporter la stratégie d'expansion et de différenciation de la marque La Cage, lesquelles génèrent des revenus de construction, des droits de diffusion, de services de développement technologique ainsi que de transformation alimentaire.

Les méthodes comptables de chacun des secteurs sont identiques à celles décrites dans le sommaire des principales méthodes comptables. La Société évalue la performance de chacun des secteurs isolables en se fondant sur le BAIIA ajusté, lequel correspond au résultat avant la charge d'impôt sur le résultat excluant les frais financiers, les amortissements, les autres gains et pertes, le revenu net / perte nette des coentreprises et entreprises associées, auquel est ajouté le résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises et entreprises associées. Les revenus intersectoriels du secteur de la construction sont effectués au coût des travaux pour les restaurants corporatifs et aux prix en vigueur sur le marché pour les autres restaurants. La gestion de la charge d'impôt est effectuée de façon centralisée et, par conséquent, cette charge n'est pas répartie entre les secteurs isolables.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 27. Informations sectorielles (suite)

	27 août 2017				
	Restauration	Parc immobilier	Autres activités	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de tiers	86 974	1 728	3 895	-	92 597
Produis tirés de franchises	2 488	-	-	-	2 488
Produits intersectoriels	-	-	6 541	(6 541)	-
Total des produits	89 462	1 728	10 436	(6 541)	95 085
Résultat avant la charge l'impôts sur le résultat	2 270	397	(443)	-	2 224
Amortissements	4 343	431	68	-	4 842
Frais financiers	632	165	3	-	800
(Revenu net) perte nette des coentreprises et entreprises associées	(190)	-	29	-	(161)
Autres (gains) pertes	200	(321)	-	-	(121)
Résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises et entreprises associées (note 18)	866	-	19	-	885
BAlIA ajusté	8 121	672	(324)	-	8 469
Variation du goodwill	261	-	-	-	261
Total de l'actif	47 824	8 723	7 561	-	64 108
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6 610	39	15	-	6 664

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 27. Informations sectorielles (suite)

	28 août 2016				
	Restauration	Parc immobilier	Autres activités	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de tiers	75 082	1 745	5 180	-	82 007
Produis tirés de franchises	2 544	-	-	-	2 544
Produits intersectoriels	-	-	5 941	(5 941)	-
<b>Total des produits</b>	<b>77 626</b>	<b>1 745</b>	<b>11 121</b>	<b>(5 941)</b>	<b>84 551</b>
Résultat avant la charge l'impôts sur le résultat	(698)	176	(434)	-	(956)
Amortissements	3 872	462	53	-	4 387
Frais financiers	586	118	11	-	715
(Revenu net) perte nette des coentreprises et entreprises associées	8	-	70	-	78
Autres (gains) pertes	(81)	6	(15)	-	(90)
Résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises et entreprises associées (note 18)	816	-	(65)	-	751
BAlIA ajusté	4 503	762	(380)	-	4 885
Variation du goodwill	657	-	-	-	657
Dépréciation d'immobilisations	60	-	-	-	60
<b>Total de l'actif</b>	<b>46 336</b>	<b>10 237</b>	<b>4 000</b>	<b>-</b>	<b>60 573</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6 312	218	209	-	6 739

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 28. Périmètre de consolidation

Les principales filiales et coentreprises et entreprises associées, ainsi que le pourcentage d'actions avec droit de vote dont la Société a la propriété directe ou indirecte, sont présentés ci-dessous.

Filiales	2017	2016
4317572 Canada inc. – Lebourgneuf	89 %	89 %
2849-7113 Québec inc. – Granby	--(1)	100 %
4317581 Canada inc. – St-Georges	--(1)	100 %
9103-2797 Québec inc. – Charlesbourg	--(1)	100 %
9246-9394 Québec inc. – Stades et Concessions Sportscene	100 %	100 %
163048 Canada inc. – Ancienne-Lorette	--(1)	100 %
3291227 Canada inc. – Ste-Foy	100 %	100 %
4303407 Canada inc. – Beauport	90 %	90 %
Sportscene du Stade	97 %	97 %
4283473 Canada inc. – Saint-Jérôme	100 %	100 %
Aménagement et Design Sportscene inc.	100 %	100 %
Sportscene Technologies inc.	100 %	100 %
4348354 Canada inc. – Boisbriand	--(1)	100 %
2188295 Canada inc. – Châteauguay	100 %	100 %
6715311 Canada inc. – Victoriaville	100 %	100 %
6960871 Canada inc. – Place Versailles	100 %	100 %
166317 Canada inc. – Saint-Léonard	100 %	100 %
7535325 Canada inc. – Vieux-Montréal	100 %	100 %
6143521 Canada inc. – Lévis	100 %	89 %
Les Promotions Sportscene inc.	100 %	100 %
Société de gestion C.R.L. inc.	100 %	100 %
2617-7246 Québec inc. – St-Hyacinthe	77,3 %	77,3 %
3908259 Canada inc. – St-Eustache	100 %	100 %
7850328 Canada inc. – Immeuble Boucherville	100 %	100 %
7850298 Canada inc. – P.F. Chang's (Laval)	100 %	100 %
9373292 Canada inc. – P.F. Chang's (Montréal)	100 %	100 %
2543-9985 Québec inc. – Drummondville	100 %	100 %
7002629 Canada inc. – Fan Club Boisbriand	75 %	75 %
2621-4288 Québec inc. – Sherbrooke (note 6)	100 %	36,25 %
Gestion Orijodan inc. – Ste-Thérèse (note 6)	100 %	50 %
3206921 Canada inc. – Pointe-Claire (note 6)	100 %	50 %

(1) Ces sociétés ont été fusionnées avec la société-mère le 1<sup>er</sup> juin 2017.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 28. Périmètre de consolidation (suite)

Coentreprises et entreprises associées	2017	2016
6187676 Canada inc. – Brossard DIX30, St-Constant	50 %	50 %
6133185 Canada inc. – St-Jean-sur-Richelieu	50 %	50 %
6155260 Canada inc. – Lachenaie	50 %	50 %
4327870 Canada inc. – Rouyn-Noranda	50 %	50 %
4113853 Canada inc. – Trois-Rivières	50 %	50 %
3903281 Canada inc. – Centre Bell	50 %	50 %
3653099 Canada inc. – Repentigny	50 %	50 %
3190781 Canada inc. – Pie-IX	50 %	50 %
3230961 Canada inc. – Billard Pie-IX	50 %	50 %
2728834 Canada inc. – Longueuil (note 29)	40 %	40 %
7657978 Canada inc. – Val-d'Or	25 %	25 %
6977545 Canada inc. – Interbox/GYM	50 %	50 %
9373586 Canada inc. – Alimentra	50 %	50 %

### 29. Événement postérieur

#### Regroupement d'entreprises

Le 28 août 2017, la Société a acquis une participation supplémentaire de 40 % de 2728834 Canada inc., laquelle exploite un restaurant La Cage à Longueuil (secteur « Restauration »). Auparavant détenue à 40 %, la Société a obtenu le contrôle de cette coentreprise, soit 80 % des droits de vote.

Le montant de la contrepartie en espèces versée pour ce regroupement d'entreprises est de 382 000 \$.

Le montant de la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition a été évalué à la juste valeur de la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, laquelle s'élève à 67 000 \$.

# GROUPE SPORTSCENE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

des exercices terminés le 27 août 2017 et le 28 août 2016

(en milliers de dollars canadiens pour les tableaux, sauf indication contraire)

### 29. Événement postérieur (suite)

#### Regroupement d'entreprises (suite)

La réévaluation à la juste valeur de la participation détenue antérieurement a donné lieu à un gain de 154 000 \$.

La juste valeur de l'actif net acquis, à la date d'acquisition, pour le regroupement d'entreprises décrit précédemment se répartit comme suit :

	<b>Total 28 août 2017</b>
	<b>\$</b>
Éléments d'actif acquis :	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	165
Débiteurs et autres éléments d'actif courant	132
Immobilisations corporelles	229
Actifs d'impôts futurs	46
Actifs incorporels et goodwill	416
	<b>988</b>
Éléments de passif pris en charge :	
Éléments de passif courant	147
Dette à long terme	10
	<b>157</b>
Actif net acquis à la juste valeur	<b>831</b>
Contrepartie en espèces	382
Participation déjà détenue dans la coentreprise	228
Gain sur regroupements d'entreprises réalisé par étapes	154
Juste valeur des participations ne donnant par le contrôle	67
	<b>831</b>

Le processus de répartition du coût d'acquisition n'a pu être complété avant la date de publication des états financiers consolidés. Les éléments affectés aux éléments d'actif et de passif peuvent être redressés ultérieurement puisque l'évaluation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels n'est pas complétée.